

COMMUNIQUÉ

Paris, le 21 juin 2013

Qualité de l'air

Affiner les études de qualité de l'air pour des actions plus ciblées

Signature d'une convention triennale entre l'IAU îdF et AIRPARIF

Cette année l'arrivée de l'été sera marquée par la signature d'une convention triennale entre deux organismes qui participent chacun activement à l'amélioration des connaissances sur la réalité francilienne : l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France apporte son expertise cartographique et sociodémographique aux mesures de pollution d'Airparif. Cette signature consolide une collaboration pour une meilleure connaissance des phénomènes de pollution de l'air. Car si la qualité de l'air en Ile-de-France s'améliore sur certains polluants, elle reste problématique pour d'autres, notamment les particules fines et le dioxyde d'azote.

François Dugeny, directeur général de l'IAU ÎdF et **Jean-Félix Bernard**, président d'Airparif, signeront cette convention cadre, ce vendredi 21 juin 2013, sous l'égide d'**Alain Amedro**, vice-président de la Région Ile-de-France en charge de l'aménagement, de la coopération interrégionale et des contrats ruraux et des Parcs Naturels Régionaux.

AIRPARIF et l'IAU île-de-France vont notamment collaborer à :

- la territorialisation des consommations énergétiques du bâti (résidentiel et tertiaire), et plus généralement la construction et la mise à disposition de données de consommation d'énergie dans le cadre du Réseau d'Observation Statistique de l'Énergie (ROSE) ;
- l'élaboration d'indicateurs d'exposition à la pollution atmosphérique à proximité des grands axes routiers urbains ;
- aux travaux et suivi du Plan régional pour le climat ;
- la complémentarité des approches de diagnostics des émissions de gaz à effet de serre.
- la constante progression de la finesse du recensement des émissions de polluants atmosphériques

Une progression constante des connaissances

L'IAU et Airparif ont déjà collaboré sur plusieurs sujets, notamment :

- l'évaluation de l'exposition des populations les plus sensibles (établissements accueillant des jeunes enfants, des personnes âgées ou hospitalisées, des sportifs en plein air) à la pollution de l'air à proximité des voies à grande circulation, qui a fait l'objet du N°39 d'Airparif Actualité : <http://www.airparif.asso.fr/pdf/publications/NUMERO39.pdf>
- aux 1ères Assises régionales de la qualité de l'air sur la question de la prise en compte de la qualité de l'air dans l'aménagement et l'urbanisme. Une Note Rapide sur la transformation des voies rapides urbaines a été publiée à cette occasion : <http://tinyurl.com/q799x94>
- une meilleure information des décideurs publics par la mise en place d'une cartographie dédiée aux consommations énergétiques territorialisées du bâti francilien : <http://tinyurl.com/q9pcuo2>
Cet outil interactif permet à l'État et à la Région de communiquer des données statistiques cohérentes en matière d'énergie aux collectivités territoriales, notamment à celles de plus de 50 000 habitants qui doivent élaborer leur Plan climat énergie territorial (PCET).